

Columbia Threadneedle (Lux) III
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 25 570
(la « **SICAV** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE
CT (LUX) GLOBAL CONVERTIBLE BOND
(LE « PORTEFEUILLE »)

IMPORTANT

1^{er} avril 2026

Cher Actionnaire,

Informations importantes : Modification de la limite d'investissement dans des titres non investment grade et changement d'indice de référence.

En votre qualité d'investisseur du Portefeuille, nous vous informons que le Conseil d'administration de la SICAV (le « **Conseil** ») a décidé de modifier la politique d'investissement du Portefeuille afin de permettre une exposition plus importante aux titres non investment grade. Le Conseil a par ailleurs décidé de modifier l'indice de référence utilisé à des fins de comparaison des performances.

La politique d'investissement modifiée et le nouvel indice de référence seront adoptés à compter du 1^{er} mai 2026 (la « **Date d'effet** »).

Les termes commençant par une majuscule utilisés mais non définis dans le présent avis ont la signification qui leur est donnée dans le Prospectus de la SICAV.

Qu'est-ce qui change ?

La politique d'investissement du Portefeuille exige actuellement une part minimale de 51% d'investissements dans des titres de qualité investment grade. A compter de la Date d'effet, cette exigence sera supprimée. Toutefois, l'exposition du Portefeuille aux titres de qualité inférieure à investment grade sera toujours limitée à un maximum de 20% de titres de créance dotés d'une notation inférieure ou égale à B+, et à un maximum de 5% de titres assortis d'une notation inférieure ou égale à CCC+ (au moment de l'achat et telle que définie par des agences de notation reconnues comme Standard & Poor's, ou par des notations internes pour les titres non notés).

L'indice de référence actuel du Portefeuille est l'indice FTSE Global Focus Customised TR. A compter de la Date d'effet, il sera remplacé par l'indice FTSE Global Focus Open TR (l'« **Indice** »).

Pourquoi ces modifications ?

Les modifications apportées à la politique d'investissement du Portefeuille visent à donner au Gestionnaire une plus grande flexibilité pour investir dans des titres de qualité inférieure à investment grade, tout en maintenant des limites strictes en ce qui concerne l'exposition aux titres les moins bien notés. Ce changement permettra au Gestionnaire d'accéder à un plus large éventail d'opportunités d'investissement sur le marché des obligations convertibles au niveau mondial.

L'indice de référence actuel est un indice spécifique qui surpondère la poche européenne par rapport au marché plus large des obligations convertibles, dominé par des émetteurs américains.

L'Indice FTSE Global Focus Open TR ne présente pas ce degré de spécification, il est donc plus représentatif du marché des obligations convertibles à l'échelle mondiale et des opportunités d'investissement disponibles pour le Gestionnaire. Le profil de notation de crédit du nouvel indice de référence présente également une exposition plus importante aux émetteurs de qualité inférieure à investment grade, il est donc davantage aligné sur l'univers d'investissement accessible au Gestionnaire à la suite du changement de politique d'investissement.

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que les modifications apportées ne devraient pas donner lieu à d'importants changements dans le mode de gestion actuel du Portefeuille ni dans son profil de risque.

Que devez-vous faire ?

Aucune action n'est requise de votre part à la suite de ces changements, qui entreront automatiquement en vigueur à la Date d'effet.

Si vous n'êtes pas le bénéficiaire effectif des actions du Portefeuille, veuillez informer le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) du contenu de cet avis.

Que faire si vous n'approuvez pas ces modifications ?

Les actionnaires peuvent demander le rachat de leurs actions au sein du Portefeuille ou leur conversion en actions d'un autre Portefeuille de Columbia Threadneedle (Lux) III, sans frais, en adressant une demande écrite à l'Agent de registre et de transfert : State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch jusqu'au 30 avril 2026 à 6h00, heure de Luxembourg. Ces demandes de rachat ou de conversion seront traitées de la manière habituelle, conformément à la section « Rachat d'actions » du Prospectus. Les coordonnées de notre Agent de transfert sont disponibles ci-dessous.

Informations complémentaires

En cas de questions concernant le présent avis, n'hésitez pas à consulter votre conseiller financier. Veuillez noter que nous ne sommes pas en mesure de fournir des conseils d'ordre financier ou fiscal.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter notre Agent de transfert :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
Adresse : 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
E-mail : Lux-CTenquiries@statestreet.com

Sincères salutations,

Le Conseil

Informations importantes : Votre capital est exposé à des risques. Columbia Threadneedle (Lux) III est une société d'investissement à capital variable (SICAV), enregistrée au Luxembourg, autorisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et gérée par Threadneedle Management Luxembourg S.A. Le présent document ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation, un conseil ou une recommandation d'investissement. Cette communication est valable à la date de publication et peut faire l'objet de modifications sans préavis. Les informations provenant de sources externes sont considérées comme fiables, mais aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité. Le Prospectus actuel de la SICAV, le Document d'information clé pour l'investisseur (DICI), le Document d'informations clés (DIC) et le résumé des droits des investisseurs sont disponibles en anglais et/ou dans les langues locales (le cas échéant) auprès de la Société de Gestion Threadneedle Management Luxembourg S.A., de State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch, de votre conseiller financier et/ou sur notre site Internet www.columbiathreadneedle.com. En Suisse auprès de la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, 1204 Genève, Suisse, et au Royaume-Uni auprès de Columbia Threadneedle Investments, Cannon Place, 78 Cannon Street, Londres EC4N 6AG, téléphone : Service client joignable au 00 44 (0)20 7011 4444 et/ou par e-mail à l'adresse clientsupport@columbiathreadneedle.com. Threadneedle Management Luxembourg S.A. peut décider de mettre fin aux accords conclus aux fins de la commercialisation de la SICAV. Les performances passées sont calculées selon la méthode de la BVI en Allemagne. En Espagne, Columbia Threadneedle (Lux) III est enregistrée auprès de la CNMV sous le numéro 668. Conformément à l'article 1:107 de la Loi sur la supervision financière, le compartiment est inclus dans le registre tenu par l'AFM.

Dans l'EEE et en Suisse : Publié par Threadneedle Management Luxembourg S.A., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés (Luxembourg) sous le numéro B 110242, 6E, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Au Royaume-Uni : Publié par Columbia Threadneedle Management Limited, N° 517895, enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles, agréée et réglementée au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority.

Au Moyen-Orient : Le présent document est distribué par Columbia Threadneedle Investments (ME) Limited, qui est réglementée par l'Autorité des services financiers de Dubaï (DFSA). Pour les clients institutionnels : Les informations contenues dans le présent document ne constituent en aucun cas un conseil financier et ne s'adressent qu'aux personnes ayant des connaissances appropriées en matière d'investissement et satisfaisant aux critères réglementaires pour être qualifiées de Client professionnel ou de Contrepartie commerciale ; nulle autre personne n'est autorisée à prêter foi à ces informations. Le présent document et son contenu, ainsi que toute autre information ou opinion ultérieurement transmise ou fournie à votre attention, sont strictement confidentiels et vous sont exclusivement destinés. Ils ne sont par ailleurs pas destinés à être distribués. En acceptant ce document, vous convenez de ne pas le copier ou le reproduire en tout ou en partie et de ne pas divulguer son contenu à une quelconque autre personne. Pour les distributeurs : Le présent document vise à fournir aux distributeurs des informations concernant les produits et services du Groupe et n'est pas destiné à être distribué.

Columbia Threadneedle Investments est le nom de marque international du groupe de sociétés Columbia et Threadneedle.

Annexe – Modifications apportées à la politique d'investissement du Portefeuille

Caractéristique	Modifications à compter de la Date d'effet
Objectifs et politique d'investissement (au sein du Prospectus)	Texte actuel : Le Gestionnaire se concentrera sur les investissements en titres de créance convertibles de qualité investment grade, y compris les titres ne disposant pas d'une notation officielle auxquels le Gestionnaire attribue une note investment grade implicite. Pour ce faire, il s'appuiera sur des crédits directs du même sous-jacent qui sont officiellement notés ou sur la qualité des bilans/spreads de crédit sur la base desquels le marché évalue l'émetteur. Le Portefeuille ne pourra investir plus de 49% de ses actifs totaux dans des titres de créance convertibles de qualité inférieure à investment grade. La mise en œuvre de la politique susmentionnée est largement tributaire de l'existence sur le marché des obligations convertibles d'un nombre suffisant d'opportunités d'investissement en obligations convertibles de qualité investment grade « équilibrées » et attrayantes pour parvenir à un portefeuille bien diversifié (c.-à-d. que le marché des obligations convertibles dispose d'une offre suffisante d'obligations convertibles de qualité investment grade qui ne se négocient pas à un niveau trop élevé par rapport à leur valeur de rachat et/ou selon des primes de conversion trop élevées/avec une faible sensibilité aux actions). Nouveau texte : Le Portefeuille présentera une exposition de 20% maximum à des titres de créance dotés d'une notation inférieure ou égale à B+, et de 5% maximum à des titres assortis d'une notation inférieure ou égale à CCC+ (au moment de l'achat). Les notations peuvent être attribuées par des agences de notation reconnues, telles que Standard & Poor's, ou correspondre à des notations internes pour les titres qui ne disposent pas d'une notation officielle. Pour les titres notés en interne, le Gestionnaire attribuera une note en se fondant sur les crédits directs du même sous-jacent qui sont officiellement notés ou sur la qualité des bilans/spreads de crédit sur la base desquels le marché évalue l'émetteur.